

209C0930
FR0004031763-FS0381

29 juin 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COHERIS

(Euronext Paris)

Par courrier du 26 juin 2009, la société SOCADIF (1) (26 quai de la Rapée, 75012 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 juin 2009, par suite d'une acquisition d'actions COHERIS sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COHERIS et détenir 465 578 actions COHERIS représentant autant de droits de vote, soit 8,29% du capital et 7,43% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ile de France.

(2) Sur la base d'un capital composé de 5 613 075 actions représentant 6 263 042 droits de vote.